

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JUIN 2023

Publiée sur le site Internet de la Ville : 27 juin 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 juin 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : Mme Martine CHAREYRE

Secrétaire de séance : M. Albert YOGO

Membres présents : 30

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 11

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
Mme Muriel ROBIC pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Anne-Lise LANSQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Françoise KIRASSIAN
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Linda TABTE
M. Rémi COURT pouvoir à Madame Nesrine MECHKAR
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à M. Hervé THIBAUD
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Membres absents: 2

M. Djamel BOUDEBIBAH, Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20230620DEL23

JEUNESSE

Création du Pass "Les B[r]ons Plans"

RAPPORTEUR : M. TARIK EZ ZAJJARI

Mesdames, Messieurs,

En 1993, la Commune avait voté la création de la Carte « Bron-City-Campus » 15-25 ans à destination des étudiants résidant à Bron et plus globalement pour les jeunes de 15 à 25 ans.

Cette carte, gratuite pour les jeunes, leur propose des tarifs privilégiés dans des structures culturelles et sportives de la Ville et chez certains commerçants.

Pour rappel, les offres chez nos structures partenaires sont les suivantes :

- Médiathèque : emprunt des livres gratuits et 10 € à l'année pour les autres supports,
- Cinéma Les Alizés : le ticket de cinéma à 4 € pour toutes les séances,
- Pôle En Scènes/Espace Albert Camus : le spectacle à prix préférentiel entre 9 € et 20 €,
- MJC Louis Aragon : 10 % de réduction sur l'enseignement et la pratique de la musique, de la danse, des sports et des arts plastiques,
- Cyber-Base : libre accès à des ordinateurs et Internet gratuit. Possibilité d'imprimer et de scanner des documents,
- Centre Nautique André Sousi : 3 € l'entrée individuelle et 20 € les 10 entrées en abonnement.

L'inscription actuellement se fait en ligne via un formulaire sur le site Internet. La carte est ensuite éditée et le jeune la récupère à l'accueil de la Direction de l'Aménagement Urbain avec un justificatif de domicile ou d'études sur un des établissements de la Ville pour les non-brondillants. La carte est valable jusqu'au 30 juin de la 26ème année du jeune inscrit. Elle n'est pas à renouveler chaque année.

Après plusieurs évolutions successives, autant sur l'offre que sur les modalités d'inscriptions et le constat que les inscriptions sont moins nombreuses depuis la COVID, la Ville souhaite donner un second souffle à ce dispositif, l'objectif étant de pousser les jeunes et les étudiants fréquentant nos établissements d'enseignements supérieurs à s'approprier la Ville, ses infrastructures et ses commerces.

Compte tenu des modifications substantielles listées ci-dessous et apportées à la Carte Bron Campus 15-25 à la fois en terme d'offre et du public ciblé, il vous est proposé de modifier le nom de cette offre en la nommant : le Pass « Les B[r]ons Plans ».

Aussi, il vous est proposé les modifications suivantes :

- passer le dispositif aux jeunes de 15 à 25 ans domiciliés à Bron ou étudiant à Bron et aux jeunes de moins de 30 ans encore étudiants et vivant à Bron ou étudiant à Bron dans un de nos établissements d'enseignement supérieur,
- jeunes de 15 à 25 ans, le Pass annuel est acquis sans renouvellement et demeure valable jusqu'au 25ème anniversaire du jeune concerné,
- jeunes de 26 ans à 30 ans, le Pass doit être obligatoirement renouvelé chaque année par le jeune concerné. Il est valable jusqu'au 31 août de l'année universitaire en cours,
- passer le formulaire d'inscription sur la plateforme Toodego pour uniformiser son traitement avec transmission des pièces justificatives (carte d'étudiants ou justificatifs de domicile) au moment de l'inscription et contrôle par le service avant édition,
- dématérialiser la carte en une version téléchargeable et imprimable à présenter aux partenaires au format numérique ou papier et ainsi supprimer le support plastique actuel,
- conventionner les offres proposées avec les partenaires associatifs et les commerçants pour assurer la continuité du dispositif dans le temps (convention type en annexe),
- mettre en place une newsletter dédiée aux titulaires du Pass « Les B[r]ons Plans ».

Ce changement de nom s'accompagnera d'un nouveau visuel et fera l'objet d'une campagne de communication à compter du 15 juillet 2023 date à laquelle les inscriptions seront ouvertes pour le nouveau Pass « Les B[r]ons Plans » pour une date de validation à partir du 1^{er} septembre 2023. Les titulaires actuels de la Carte Bron Campus 15-25 ans sont invités à faire une demande en ligne à compter du 15 juillet 2023 pour s'inscrire au Pass « Les B[r]ons Plans ».

Dans un souci de continuité de l'offre et du dispositif, les anciennes cartes encore valables de manières provisoires jusqu'au 31 octobre 2023. A compter du 1^{er} novembre 2023, les partenaires pourront ne plus accepter les Cartes Bron Campus 15-25 ans comme justificatifs pour bénéficier de leur offre.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **MODIFIER** le nom du dispositif Carte Bron Campus 15-25 ans en Pass Les B[r]ons Plans,
- **VALIDER** les nouvelles modalités d'inscriptions et l'élargissement du public cible,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire a signer les conventions avec les partenaires du nouveau Pass « Les B[r]ons Plans ».

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD